

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département de Cantal

SIGNALEMENT

M Courbaiz Louis  
 Profession Industriel  
 Nationalité française  
 Demeurant à Maur  
 allant à Bilue dép<sup>t</sup> Suisse  
 âgé de 39 ans taille d'un mètre 70 cent<sup>es</sup>  
 cheveux blonds front écarré  
 sourcils châs yeux bleus  
 nez petit bouche mo  
 barbe roux menton roux  
 visage ovale teint clair

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Une demande

Fait à Aurillac le 25 novembre 1921  
 mil deux cent quatre vingt un

Signature des titulaires

Signature du porteur

Haine  
Mier au Consulat  
Suisse à Lyon  
N° 88 du Registre

L. Courbaiz  
3

5 Novembre 1921

PREFET

AURILLAC

COURBAIZE

(Cantal) sollicite  
 l'obtention d'un

certificat

de Courbaiz indus-

triel (SUISSE)

à l'effet de son d'éducation

pour le préfet,

en considération.

*[Vertical stamp: République Française - Cantal - Aurillac - Courbaiz]*



5 Novembre 1921

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département de *Cantal*

SIGNALEMENT

*Mme Courbaize Anne*  
 Profession d' *Industrielle française*  
 demeurant à *Maurt*  
 allant à *St. Maurice Suisse*  
 âgée de *32* ans taille d'un mètre *62* cent<sup>m</sup>  
 cheveux *bruns* front *rose*  
 sourcils *bruns* yeux *Marron*  
 nez *droit* bouche *mes.*  
 barbe *non* menton *ronde*  
 visage *ovale* teint *clair*

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

*Mme H. Mand*

Fait à *Aurillac* le *26* 9<sup>h</sup> 1921

*mil huit cent quatre vingt*

Signature des témoins      Signature du porteur

*Affaire  
 M. au Cantal  
 Suisse n° 2407  
 N° 89*

*A. Courbaize*

du Registres

PREFET

AURILLAC

COURBAIZE

(Cantal) sollicite

l'émission d'un

passage aux noms de

COURBAIZE indus-

TRIEUX (SUISSE)

pour son éducation

à solliciter du préfet,

l'émission.

*Handwritten signature in the margin, possibly 'A. Courbaize'.*



Meurs (Cantal) le 25 Novembre 1921



Monsieur LE PREFET

du CANTAL

AURILLAC

Je soussigné Louis COURBAIZE

Industriel demeurant à Meurs (Cantal) sollicite de votre bienveillance la délivrance d'un passeport pour la Suisse.

Il devra être établi aux noms de Madame et de Monsieur Louis COURBAIZE industriels à Meurs se rendant à BIENNE (SUISSE) conduire leur fils dans une maison d'éducation

veuillez agréer Monsieur le préfet, l'assurance de ma parfaite considération.

Vu avec avis favorable:

Meurs le 25 Novembre 1921

P. Le Maire de Meurs



L'Adjoint  
Proquey

V de ~~Meurs~~ Meurs a copy